

Mission de l'OIM – Antenne de Tanger

|  |
| --- |
| **Appel à manifestation d'intérêt (AMI)** |

# Chronologie

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de référence CEI/DS** |  OIM/RBT/RFQ/2024/41 |
| **Publié (date)** |  10/12/2024 |
| **Date limite de présentation des demandes** |  31/12/2024 |
| **Notification des résultats**  | 20/01/2025 |
| **Date prévue de démarrage des projets** | A confirmer  |

# Lieux

Les zones d’intervention du Programme sont :

Région du Nord : Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Région de Rabat-Salé-Kénitra

Région du Grand Casablanca

Région de Marrakech-Tensift-El Haouz

# Secteur(s) et volets (s) de spécialisation

1. Lutte contre l’exclusion et l’extrémisme violent
2. Education aux médias
3. Résilience communautaire et promotion de la tolérance et de la cohésion sociale
4. Employabilité des jeunes notamment les NEET
5. Intégration et résilience des jeunes à risque et notamment les NEET

# Organisme émetteur

* Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

# Contexte du projet

Le programme FORSATY Plus est financé par l’Agence américaine pour le développement international (USAID) et mis en œuvre par l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Ce programme est l’aboutissement d’un processus de cocréation lancé avec les institutions publiques et la société civile ce qui a permis à l’équipe de l’USAID et l’OIM de mieux comprendre les priorités et perspectives des différents partenaires. Le programme FORSATY Plus se déroulera sur une période de cinq ans, de juin 2024 à juin 2029.

L’objectif final de FORSATY Plus est d’appuyer les efforts du Royaume du Maroc à intégrer et à appliquer pleinement l’approche centrée sur la personne comme l’ambition centrale du Nouveau Modèle de Développement pour un Maroc prospère et pour une culture d'éducation civique indépendante et autonome à consolider et à diffuser.

FORSATY Plus travaille avec les partenaires institutionnels publics, le secteur privé, la société civile et les leaders et acteurs communautaires pour atteindre son objectif visant à renforcer les facteurs de protection contre l’exclusion et l'extrémisme violent et de fournir des voies positives pour le développement des jeunes et des communautés au Maroc.

FORSATY Plus s’inscrit dans la continuité des programmes de l’USAID dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima à savoir le Programme de Réhabilitation et de Réintégration (2010-2012), et deux éditions de FORSATY (2012-2024).

# Résultats attendus

‎

Le programme FORSATY Plus envisage de recruter plusieurs organisations dans les régions du Maroc spécifiés pour développer des projets dans les domaines d’intervention cités ci-dessous. Les demandeurs sont priés de concentrer leurs idées de projet ou d’action sur la réalisation d’intervention dans l’un de ces domaines dans l’une des zones relatives à chaque domaine :

1. **Lutte contre l’exclusion et l’extrémisme violent**

Les candidats sont invités à proposer des idées d’activités avec les individus, les communautés et/ou les populations à risque afin de renforcer les facteurs de protection contre les différents comportements à risque notamment la violence, la délinquance, la consommation de drogue, l’extrémisme violent et l’immigration irrégulière. Les demandeurs sont invités à concentrer leurs idées sur la mobilisation des communautés et des acteurs, la prévention, la sensibilisation autour de l’exclusion et l’extrémisme et la pérennisation des actions entre les communautés et les acteurs.

Le programme compte sélectionner entre 6 et 10 associations dans l’ensemble des zones d’intervention du programme pour le développement et la mise en œuvre de projets et d’activités.

1. **Education aux médias**

Les candidats qui ont des compétences techniques prouvées dans l’éducation aux médias peuvent proposer des idées de projets de renforcement des capacités des jeunes scolarisés et non-scolarisés et des parents dans les écoles et les quartiers des villes de Tanger, Tétouan, M’diq, Fnideq, Martil et Al Hoceima afin d’augmenter leur résilience face au flux d’information dans le web, notamment face aux fake-news et aux différentes influences négatives tout en renforçant la pensée critique et l’esprit d’analyse.

Le programme compte sélection 2 à 3 candidats dans la zone d’intervention Tanger, Tétouan, M’diq, Fnideq, Martil et Al Hoceima pour le développement et la mise en œuvre de projets et d’activités.

1. **Résilience Communautaire et promotion de la tolérance et la cohésion sociale**

Les candidats sont invités à proposer des idées de projets avec les communautés et les populations afin de renforcer la résilience communautaire et promouvoir la tolérance et la cohésion sociale à travers le dialogue, l’échange et l’ouverture entre les différentes composantes de la société. Les candidats qui ont une expérience avérée dans ce volet sont invités à proposer des idées d’intervention innovantes et pérennes qui visent à renforcer la résilience communautaire, promouvoir la tolérance, et renforcer la cohésion sociale tout en favorisant le travail en réseau et en synergie avec l’ensemble des acteurs dans l’écosystème local et régional.

Le programme compte sélectionner entre 2 et 4 candidats dans l’ensemble des zones d’intervention du programme pour le développement et la mise en œuvre de projets et d’activités.

1. **Employabilité des jeunes notamment les NEET**

Sous ce volet, le programme FORSATY Plus repose sur l’ancienne expérience du programme FORSATY afin de renforcer les services d’orientation, de conseil, et d’insertion socioéconomique des jeunes, notamment les NEETs. Les candidats qui ont une expérience avérée dans ce service dans les zones de Tétouan, M’diq, Fnideq, Maril sont invités à proposer des idées d’intervention innovantes et pérennes qui visent à améliorer l’accès des jeunes à des services adaptés et à favoriser le travail en réseau et en synergie avec l’ensemble des acteurs dans l’écosystème local et régional.

Le programme compte sélectionner 2 à 4 associations dans la zone d’intervention Tanger, Tétouan, M’diq-Fnideq-Martil et Al Hoceima

1. **Intégration et résilience des jeunes à risque notamment les NEET :**

Les candidats peuvent proposées des idées d’activités avec les jeunes et les communautés dans les quartiers au niveau des villes de M’diq-Fnideq-Martil afin que ces derniers s’approprient leur environnement local et augmenter leur résilience. Les idées proposées doivent répondre à des actions de mobilisation communautaire, de renforcement des atouts internes qui augmentent la résilience, des débats entre les communautés et les acteurs et des initiatives communautaires soutenues localement en réponse à des problèmes et des situations locales. Le processus de réalisation de ces activités devrait aboutir à une organisation communautaire pérenne qui participent à l’augmentation des facteurs de résilience.

Le programme compte sélection 1 à 2 associations dans la zone d’intervention M’diq-Fnideq-Martil.

# Mandat

L’AMI est délivré par l'OIM dans le cadre du programme FORSATY Plus financé par l'USAID du 14 juin 2024 au 13 juin 2029. L'appel constitue une invitation aux associations marocaines et les acteurs spécialisés qui travaillent dans les domaines cités ci-dessus à déposer leur candidature pour une sélection de plusieurs candidats afin de mettre en œuvre des projets et des activités à travers des subventions annuelles.

À la suite de la réception des candidatures, l’OIM procèdera à l’analyse des propositions et à la sélection des candidats qui auront un score supérieur à 70 points suivant les critères d'évaluation détaillés sous la section 8. Par la suite l’OIM, envisage contacter seulement les candidats sélectionnés afin de discuter les possibilités d’établir un partenariat de mise en œuvre sur une durée de douze mois renouvelables en fonction de la disponibilité des fonds et en fonction de la performance durant la mise en œuvre en cas de reconduite de contrat.

# Critères d'évaluation

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** | **Description** |
| Pertinence de l’idée de projet par rapport à l'atteinte des résultats escomptés(50 points)  | Pertinence de l’idée de projet par rapport au résultat escompté ; (15 points)Expertise technique dans le domaine d’idée de projet proposée ; (10 points)Expérience de travail avec le public cible et les acteurs clés ; (15 points)Adéquation de l’expérience avec l’idée de projet ; (10 points) |
| Durabilité de l'intervention(30 points)  | Paramètres de durabilité proposés ; (10 points)Expérience locale, présence et relations avec la communauté ; (10 points)Capacité de gestion. (10 points) |
| Autre(20 points)  | Capacité avérée en gestion financière de projets ; (10 points)Conformité de l’entité avec les lois en vigueur. (10 points) |

# Pièces jointes

|  |  |
| --- | --- |
| **Description** | **Observation** |
| ANNEXE A – Questionnaire d'information générale à remplir par les candidats  |  Deux documents sont joints. Un en arabe et un en français  |

# Lignes directrices

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette possibilité de partenariat et pour présenter une demande, veuillez communiquer par écrit avec la Responsable Subvention Mme. Meryem El Hatimi sur l’adresse suivante : melhatimi@iom.int.
* Les organisations qui répondent à cet appel doivent démontrer leur capacité à mettre en œuvre des activités complètes dans l’un des secteurs et volets de spécialisation spécifiés antérieurement.
* Les candidates sont tenues à compléter les informations exigées dans l’annexe A de cet appel.
* L'OIM se réserve le droit d'annuler ou de réduire la portée des volets et des activités prévus ou d'introduire de nouveaux volets ou activités ou d'élargir la portée des volets et des activités proposées.
* Seulement les candidats sélectionnés recevront une notification écrite, un mois après la date limite de soumission de la demande, du résultat du processus d'évaluation. Si un candidat demande des éclaircissements supplémentaires, l'OIM fournira une réponse expliquant la transparence et l'intégrité du processus d'évaluation entrepris.
* L'OIM se réserve le droit de refuser la divulgation de la spécificité de la décision prise par la mission de l'OIM pour des raisons liées à la confidentialité.
* L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute demande, d'annuler le processus d'évaluation et de rejeter la demande à tout moment, sans pour autant encourir de responsabilité envers les candidats.
* Pour plus d'informations, veuillez contacter par écrit melhatimi@iom.int.

**Directives de soumission AMI**

Cette section contient des instructions sur la préparation et la présentation de la demande, y compris les annexes.

1. La demande doit être soumise par e-mail aux adresses suivantes : melhatimi@iom.int et  moroccoprocurement@iom.int au plus tard le 31 décembre 2024. Une demande tardive ne sera pas prise en compte.
2. Une description détaillée doit être fournie sur la manière dont les exigences spécifiées dans l’AMI publié par l'OIM correspondront aux capacités, à l'expérience, aux connaissances et à l'expertise du candidat.
3. La demande doit être soumise en français ou en arabe et dans le format proposé par l’OIM ci-joint. Toutes les informations requises doivent être fournies, en répondant de manière claire et concise à tous les points énoncés. Si la demande ne répond pas de manière complète aux exigences de l’AMI, elle peut être rejetée.
4. Le document de demande doit comprendre les éléments suivants :
5. Lettre de motivation ;
6. Le questionnaire d’information est rempli tel qu'il est décrit dans l’annexes A, signé sur toutes les pages par le représentant autorisé du candidat ;
7. Les documents demandés à l’intérieur du questionnaire tels que le rapport d’activité ; et
8. Tout autre document que le candidat juge pertinent.
9. La demande peut être modifiée ou retirée par écrit, avant l'heure de clôture spécifiée dans le présent AMI. La demande ne peut être modifiée ou retirée après la date limite.
10. Le demandeur supportera tous les coûts associés à la préparation et à la soumission de la demande et l'OIM ne sera en aucun cas responsable des frais encourus.
11. L'OIM ne demandera en aucun cas des frais de demande au candidat.
12. Les partenaires peuvent utiliser [la plateforme We Are All In de l'OIM](https://weareallin.iom.int/) pour signaler les cas de fraude, de corruption ou d'inconduite.
13. Toutes les informations fournies par écrit ou partagées verbalement avec le demandeur dans le cadre du présent AMI doivent être traitées de manière strictement confidentielle. Le demandeur ne doit pas partager ou invoquer ces informations avec un tiers sans l'approbation écrite préalable de l'OIM. Cette obligation se poursuit après l'achèvement du processus d'évaluation, que la demande du demandeur soit acceptée ou non.
14. L'OIM traitera toutes les informations (ou celles marquées comme étant exclusives/sensibles/financières) reçues du demandeur comme confidentielles, ainsi que toutes les données personnelles conformément à ses principes de protection des données.
15. En soumettant une demande, le demandeur consent à ce que l'OIM partage des informations avec les personnes qui ont besoin de les connaître à des fins d'évaluation et de gestion de la candidature.
16. L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute demande, d'annuler le processus et de rejeter toutes les demandes, à tout moment, sans encourir de responsabilité envers le partenaire de mise en œuvre/demandeur concerné ni l'obligation d'informer le partenaire de mise en œuvre/demandeur concerné du motif de l'action de l'OIM.